

## Demande de micro données

---

Vu le règlement (UE) n°557/2013 de la Commission du 17 juin 2013 mettant en œuvre le règlement (CE) n°223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes en ce qui concerne l'accès aux données confidentielles à des fins scientifiques et abrogeant le règlement (CE) n°831/2002 de la Commission ;

Vu le règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « RGPD ») ;

Vu la loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique (ci-après « loi statistique ») ;

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

---

La demande de microdonnées est une procédure établie par Statbel en vue de permettre aux services publics, à l'exception des administrations fiscales, ainsi qu'aux institutions poursuivant un but de recherche scientifique, d'obtenir des données pseudonymisées. **Votre demande doit être signée par le représentant légal de votre organisme ou une personne investie de cette autorité** ; le cas échéant, vous être invité à nous transmettre la preuve de ladite délégation de signature. Toutefois, afin de faciliter l'introduction des demandes, nous autorisons également le Data Protection Officer de Statbel de votre organisme à signer le document. Une fois complétée et envoyée à Statbel, votre demande est traitée par les services juridique, statistique et *data warehouse* qui remettent un avis au Data Protection Officer. Si ce dernier remet un avis positif, notre Directeur général rend une décision fondant la base juridique de la communication des données.

Ensuite, Statbel vous communique l'avis du DPO et un projet définitif de contrat de confidentialité reprenant les modalités de la communication ainsi que les obligations auxquelles vous devez vous soumettre. Si ce projet vous agréé, vous êtes invité à l'imprimer en double exemplaire et à le faire signer (de manière électronique) par le représentant légal de votre organisme ou une personne investie de cette autorité ; le cas échéant et si ce n'est déjà fait, vous êtes invité à nous transmettre la preuve de cette délégation. Dès réception du contrat signé, les données vous seront mises à disposition dès qu'elles sont disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait que les données demeurent la propriété exclusive de Statbel.

**Votre demande doit être préparée en concertation avec un statisticien de Statbel dont vous indiquerez l'identité dans le formulaire de demande de données.** Cette obligation permet de cerner précisément vos besoins et de limiter votre demande à ce qui est nécessaire. Ce premier contact est également l'occasion de vous familiariser avec la procédure et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Votre demande doit être complétée de manière adéquate et opportune. A défaut, le dossier ne sera pas traité et vous serez invité à rectifier votre demande. **Votre demande doit être communiquée électroniquement sous format .pdf s'agissant de la demande signée et officielle et sous format .docx afin d'en faciliter le traitement.** La demande de microdonnées doit être envoyée à l'adresse [statbel.datarequests@economie.fgov.be](mailto:statbel.datarequests@economie.fgov.be).

Dans la mesure du possible, les données sont mises gratuitement à la disposition des chercheurs. Statbel ne facture dès lors pas de frais administratifs. Dans le cas d'une demande de données 'sur mesure', un montant forfaitaire de 500 euros est demandé pour le travail technique supplémentaire fourni. **Demandez donc d'abord au statisticien de Statbel si les données demandées sont standard ou non.** Si la production des données souhaitées nécessite une quantité exceptionnellement élevée de travail technique, Statbel réalisera une estimation préalable du nombre d'hommes-jours qui seront facturés au demandeur, selon une grille tarifaire de coûts unitaires.

---

Compte tenu de la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers, Statbel a établi une procédure simplifiée ; celle-ci permet d'introduire votre demande via un formulaire unique et ne nécessite pas la conclusion d'un contrat de confidentialité. Une fois complétée et envoyée à Statbel, votre demande est traitée par le Data Protection Officer après concertation avec les services juridique, statistique et informatique. Si ce dernier remet un avis positif, notre Directeur général rend une décision fondant la base juridique de la communication des données.

**La demande simplifiée est possible pour les cas suivants :**

- Prolongation d'un contrat antérieur ;
- Ajout de variables à un contrat antérieur ;
- Nouvelles finalités (pour autant qu'elles soient liées aux finalités antérieures et nécessaires à l'extension du projet de recherche initial) ;

Si votre organisme remplit les conditions énoncées, vous pouvez télécharger le formulaire de demande simplifiée. Une telle communication obéit aux mêmes standards de protection, confidentialité et intégrité que la communication ordinaire. Statbel se réserve le droit, sans motif, de refuser le recours à la procédure simplifiée.



# **Formulaire de demande de micro données**

1. Identification demande		
Nom du projet pour lequel vous demandez des données	Analyse de la base de données des baux enregistrés (« huurcontractendatabank »)	
Avec quel statisticien de Statbel avez-vous eu contact avant d'introduire cette demande ?	Pieter Dewitte	
2. Identification de l'organisme formulant la demande		
Nom	Banque nationale de Belgique	
Numéro BCE	BE0203.201.340	
Adresse	Rue	Boulevard de Berlaimont
	Numéro	14
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code postal	1000
	Localité	Bruxelles
	Pays	Belgique
Description succincte de la mission et du statut juridique de l'organisation (mentionnez aussi la base légale si d'application)	La Banque nationale est depuis 1850 la banque centrale de la Belgique. Elle effectue des missions d'intérêt général aussi bien au niveau national qu'international.	
3. Personne de contact		
Nom	Van Belle	
Prénom	Laurent	
Fonction	Statisticien-économiste au comptes nationaux et régionaux	
Numéro de téléphone	██████████	
Adresse email	████████████████████	
4. Données personnelles du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme qui demande les données.		
<i>La notion de responsable du traitement est définie à l'article 4, 7°, du Règlement général sur la protection des données et ses responsabilités sont établies par le chapitre IV du même règlement. Dans la plupart des organismes, il s'agit du dirigeant de l'organisme comme le Président d'un SPF, le Directeur général, le Recteur d'une université...</i>		
Nom	Wunsch	
Prénom	Pierre	
Fonction	Gouverneur	

Numéro de téléphone	[REDACTED]	
Adresse email	[REDACTED]	
<b>5. Identification des sous-traitants</b> <i>La notion de sous-traitant est définie à l'article 4, 8°, du Règlement général sur la protection des données et ses responsabilités sont établies par le chapitre IV du même règlement.  Il s'agit par exemple d'instituts de recherche, de bureaux d'études, de consultants ou d'un tiers fiable (TTP) auquel votre organisation fera appel pour coupler ou analyser les données.</i>		
<b>Votre organisme traite-t-il lui-même les données demandées ?</b> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, l'organisme fait appel à un sous-traitant dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.		
Nom	Cliquez ici pour taper du texte.	
Numéro BCE	Cliquez ici pour taper du texte.	
Adresse	Rue	Cliquez ici pour taper du texte.
	Numéro	Cliquez ici pour taper du texte.
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code Postal	Cliquez ici pour taper du texte.
	Localité	Cliquez ici pour taper du texte.
	Pays	Cliquez ici pour taper du texte.
Tâches concrètes confiées au sous-traitant	Cliquez ici pour taper du texte.	
<b>Un contrat de sous-traitance a-t-il été conclu avec le responsable du traitement ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>6. Finalités pour lesquelles vous souhaitez traiter les données à caractère personnel demandées (démontrez que le traitement a des fins uniquement statistiques et scientifiques)</b>		
<b>6.1. Finalité légitime (licéité)</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'organisme doit satisfaire.</b> <p><b>Législation pertinente :</b> <i>Sous l'égide de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) (institué par la loi du 21 décembre 1994) par la loi du 21 décembre 1994, la Banque nationale de Belgique est chargée de préparer les comptes nationaux et régionaux de la Belgique. La préparation des comptes nationaux et régionaux est également une obligation européenne à laquelle notre pays doit se conformer (Règlement UE du 21 mai 2013). Selon la loi, l'ICN « confie à la Banque nationale de Belgique la préparation des tableaux statistiques visés à l'article 108, points a), b), d) et e) de la présente loi. La Banque nationale de Belgique s'appuie notamment sur les données collectées par l'Institut national de statistique et compilées par l'ICN. » (Art. 109, par. 3). En outre, l'élaboration des comptes nationaux et régionaux dans le cadre juridique du règlement (CE) n° 223/2009 relatif aux</i></p>		

statistiques européennes, dont l'article 17a autorise l'accès des autorités statistiques aux fichiers administratifs dans la mesure nécessaire à la production de statistiques européennes.

Concrètement, dans le cadre d'une collaboration au sein de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) via le groupe de travail « huurcontractdatabank », nous voulons analyser dans quelle mesure cette base de données sur les baux enregistrés est une source fiable et exploitable pour la production des comptes nationaux et régionaux et plus particulièrement pour tout ce qui porte sur l'estimation des services de logements et des revenus de la propriété.

Le traitement est nécessaire pour remplir une tâche d'intérêt public

Autre (précisez)

## 6.2. Pour quelle recherche statistique, scientifique ou destinée à soutenir la prise de décisions politiques les données sont-elles demandées ?

*La finalité est la raison concrète pour laquelle les données demandées seront traitées par le demandeur. La mention d'une finalité générale ne suffit pas. La (les) finalité(s) pour laquelle (lesquelles) un demandeur souhaite utiliser les données à caractère personnel doit (doivent) être décrite(s) de manière précise et détaillée.*

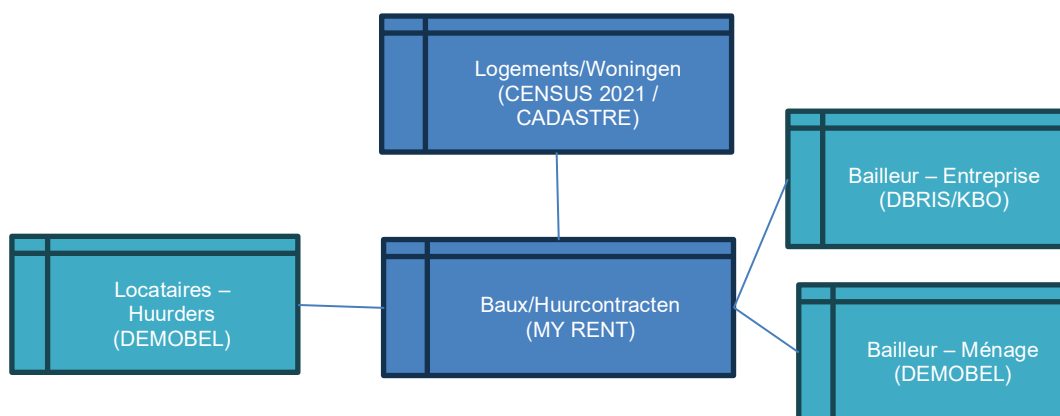
Thème de la recherche :	Registre des baux enregistrés : Utilisation de la base de données des baux enregistrés pour la production des comptes nationaux – étude de faisabilité
Objectif de la recherche :	La base de données des baux enregistrés constitue une source d'information bien plus riche que les données d'enquêtes utilisées actuellement pour estimer notamment la production de services de logements. Par cette étude, nous comptons d'une part confronter cette source d'information avec notre méthode actuelle et d'autre part évaluer dans quelle mesure la richesse de cette nouvelle source peut être utile pour améliorer la qualité de nos statistiques distributives et notamment régionales.
7. Fréquence de la communication des données ou de l'accès aux données demandées à partir de l'entrée en vigueur de l'autorisation	
Fréquence de livraison des données (une livraison peut contenir plusieurs périodes de référence)	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Périodique (p.ex. annuellement): Cliquez ici pour taper du texte.
Justification	En fonction des résultats de nos analyses et des conclusions du groupe de travail IIS – « Développement de statistiques basées sur la base de données des baux enregistrés », une

	mise à jour de ces données sera probablement demandée annuellement sous un format et une structure probablement différents.
<b>8. Délai de conservation des données</b>	
Date de fin du délai de conservation souhaité (JJ/MM/AAAA)	31/12/2034 soit 10 ans de durée de conservation
Justification	Cette durée de 10 ans correspond au temps qui sépare habituellement deux Censuses. La publication d'un nouveau census est l'occasion pour l'ICN de mettre à jour ses méthodes et sources d'information. Cette durée de 10 ans couvre largement la durée escomptée du groupe de travail IIS – « Développement de statistiques basées sur la base de données des baux enregistrés ».
<b>9. Services / catégorie de collaborateurs qui auront accès aux données demandées</b>	
Dans le département Statistiques Générales, les personnes impliquées dans la production des comptes nationaux et régionaux pourront avoir accès à ces données en vue de remplir les missions de l'ICN/INR.	
<b>10. Données à caractère personnel demandées</b>	
<p><b>10.1. Quelles données sont demandées ?</b></p> <p><i>Ces informations doivent permettre de déterminer les données et les variables qui seront transmises au demandeur. Il est nécessaire de définir les informations demandées de manière suffisamment précise : enquête (p.ex. EU-SILC), fichier administratif source (p.ex. Belcotax), statistique de Statbel (p.ex. Causes de décès), ....</i></p>	
<p><b>Description des données :</b> Toutes les variables présentes dans la base de données des baux enregistrés, liées à certaines données du cadastre/Census 2021 pour le bien immobilier, du registre national (DEMOBEL) pour le locataire et le propriétaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et de la base de données DBRIS (sociétés) pour le propriétaire lorsqu'il s'agit d'une personne morale.</p> <p>L'identifiant pseudonymisé du locataire, du propriétaire et de l'adresse doit être le même dans tous les fichiers afin qu'ils puissent être liés et permettre ainsi d'identifier les bailleurs et locataires ayant contractés plusieurs baux. Même lors de livraisons successives, cet identifiant ne doit pas changer.</p> <p>L'objectif est de pouvoir suivre la trajectoire d'un individu et donc de le suivre longitudinalement.</p> <p>Dans le cadre du « <b>vertrouwelijkheidscontract 2021/148</b> », la BNB dispose déjà de micro-données sur la population des ménages en Belgique en vue de remplir ses missions relatives à la production des</p>	

Comptes Nationaux. Il s'agit de données issues de DEMOBEL et du CENSUS. Idéalement, nous souhaiterions que le pseudo-id utilisé pour identifier les personnes physiques (bailleurs et locataires) soit compatible avec celui utilisé dans le cadre du « **vertrouwelijkheidscontract 2021/148** ». De cette manière, il sera possible de coupler les caractéristiques des bailleurs et locataires avec les baux et de les comparer avec le reste de la population, tout en limitant le volume de données à transférer pour satisfaire cette demande. Lorsque le bailleur est une personne morale, nous souhaiterions disposer du numéro KBO afin de pouvoir comparer les caractéristiques des entreprises bailleuses par rapport au reste de la population des entreprises bailleuses.

Concernant les baux enregistrés, nous souhaiterions également recevoir le lien vers le secteur statistique pour toutes les adresses pseudonymisées, afin que les données puissent être facilement consultées au niveau intra-communal et estimer de façon plus précise les déménagements y compris intra-communaux.

La liste des variables demandées est reprise ci-dessous. Celles-ci sont réparties en 5 tables. Trois de ces tables sont facultatives pour autant que les identifiants des bailleurs et locataires soient identiques à ceux dont dispose déjà la BNB (identifiant des ménages/personnes compatibles avec la demande « **vertrouwelijkheidscontract 2021/148** », numéro d'entreprise KBO pour les entreprises bailleurs) et pour autant qu'il nous est permis de coupler ces données avec notre version du Census et de Demobel.



#### Liste des variables demandées

Note : cette demande s'inscrit dans le cadre d'une collaboration au sein de l'IIS en vue d'analyser l'exploitabilité de la base de donnée 'My Rent' pour la production de statistiques officielles (SLA : « Développement de statistiques basées sur la base de données des baux enregistrés »). Dans les tableaux

ci-dessous, nous indiquons en grisé les variables qui a priori n'ont pas été demandées par les autres membres du groupe de travail.

**Table : BAUX / HUURCONTRACTEN**

Cette table reprend les caractéristiques des baux enregistrés dans 'My Rent'. Cette table contient tous les baux enregistrés.

Fields	Description	Comment	Justification
ID_CONTR_C	Numéro de contrat pseudonymisé (ID_CONTR)	Source My Rent	Chaque bail doit être identifiable individuellement pour permettre des analyses micro-économiques
ID_OND_C	Identifiant du bailleur lorsqu'il s'agit d'une personne morale. Idéalement, le numéro KBO de l'entreprise bailleuse (NR_KBO_BCE_CO_NR)	Si le numéro KBO de l'entreprise ne peut être fourni, un pseudo-id consistant dans le temps est un « second best » acceptable. Source My Rent	L'identifiant du bailleur est nécessaire pour prendre en compte ses caractéristiques et comparer son profil avec le reste de la population et voir dans quelle mesure certains types de bailleurs sont sous-représentés dans la « huurcontractendatabank »
ID_DEMO_OWNER_C	Identifiant pseudonymisé du bailleur lorsqu'il s'agit d'une personne physique. Cet identifiant pseudonymisé doit être consistant avec les identifiants déjà transmis dans le cadre du « vertrouwelijkheidscontract 2021/148 »	Le couplage avec les versions de DEMOBEL et du CENSUS transmises dans le cadre du protocole 2021/148 est motivée par le fait que l'estimation des services de logements dans le cadre de Comptes Nationaux utilise déjà cette même source d'information pour extrapoler les services de logement à l'ensemble de la population. De ce fait, une comparaison entre méthodes sera plus aisée. En outre, en permettant ce couplage, le volume de données à transmettre dans le cadre de cette demande sera plus réduit. Source My Rent	L'identifiant du bailleur est nécessaire pour prendre en compte ses caractéristiques et comparer son profil avec le reste de la population et voir dans quelle mesure certains types de bailleurs sont sous-représentés dans la « huurcontractendatabank »
ID_DEMO_RENTER_C	Identifiant pseudonymisé du locataire lorsqu'il s'agit d'une personne physique. Cet identifiant pseudonymisé doit être consistant avec les identifiants déjà transmis dans le cadre du « vertrouwelijkheidscontract 2021/148 »	idem	L'identifiant du locataire est nécessaire pour prendre en compte ses caractéristiques et comparer son profil avec le reste de la population et voir dans quelle mesure certains types de locataires sont sous-représentés dans la « huurcontractendatabank »
ID_DWELLING	Identifiant unique du logement	Census 2021	L'identifiant unique d'un logement qui serait constant dans le temps, permettrait d'identifier les logements avec un 'turnover' important et de voir dans quelle mesure leurs loyers sont indexés (toutes autres caractéristiques restant égales).

CD_REFNIS	Code NIS de la commune où réside le bien mis en location	Source My Rent	La dimension géographique impacte fortement le niveau des loyers. Il est important de la prendre en compte.
CD_STATSECTOR	Code du secteur statistique où réside le bien mis en location	Couplage avec registre des adresses	La dimension géographique impacte fortement le niveau des loyers. Il est important de la prendre en compte.
DT_ACT	Date de l'acte	Source My Rent	Nécessaire à prendre en compte. Le niveau du loyer est déterminé au moment de la signature de l'acte.
DT_STRT	Date de début du contrat de location	Source My Rent	Nécessaire à prendre en compte pour estimer l'état d'occupation d'un logement à un moment donné.
DT_REG	Date d'enregistrement du contrat de location	Source My Rent	Nécessaire pour déterminer dans quel délai cette source d'information pourrait être utilisée à l'avenir pour l'estimation des services de logement.
MS_RENT	Montant du loyer	Source My Rent	Essentiel pour valoriser le service rendu par un logement
CD_DUR_RENT	Fréquence de versement du loyer	Source My Rent	Il s'agit d'une caractéristique liée au logement et/ou au locataire (à investiguer)
MS_CHGS	Montant des charges locatives	Source My Rent	Il s'agit d'une caractéristique liée au logement
CD_DUR_CHGS	Fréquence des charges locatives	Source My Rent	Il s'agit d'une caractéristique liée au logement et/ou au locataire (à investiguer)
CD_UNIT_CHGS	Monnaie ou pourcentage dans lequel les charges locatives sont exprimées	Source My Rent	Essentiel pour valoriser le service rendu par un logement
MS_DUR	Durée du contrat de location	Source My Rent	La durée du contrat de location peut affecter le niveau de loyer et la révision de celui-ci.
CD_UNIT_DUR	Unité dans laquelle la durée est exprimée	Source My Rent	Essentiel pour valoriser le service rendu par un logement
MS_AREA	Superficie du logement mis en location (a priori information souvent manquante)	Source My Rent	Ces caractéristiques peuvent influencer la valeur de location d'un bien. Ces informations sont a priori disponibles dans « My Rent ». Mais ne sont peut-être pas systématiquement complétées. A valider. (voir page 21 PowerPoint-presentatie).
CD_UNIT_AREA	Unité de mesure de la superficie	Source My Rent	Ces caractéristiques peuvent influencer la valeur de location d'un bien. Ces informations sont a priori disponibles dans « My Rent ». Mais ne sont peut-être pas systématiquement complétées. A valider. (voir page 21 PowerPoint-presentatie).

**Table : LOCATAIRE / HUURDERS**

Cette table contient les caractéristiques socio-démographiques des personnes membres des ménages locataires identifiés dans la base de données 'My Rent'. Cette table n'est pas nécessaire si l'identifiant du locataire peut être couplé avec les pseudo-id déjà reçus par le passé dans le cadre de la demande 2021/148, en supposant que le CENSUS 2021 utilisera la même clef.

Fields	Description	Comment	Justification
ID_DEMO_RENTER_C	Identifiant pseudonymisé du locataire lorsqu'il s'agit d'une personne physique.	Source DEMOBEL	L'objectif de cette étude, serait d'utiliser les données du Censur 2021 pour extrapoler les baux observés dans la « huurcontractendatabank » à l'ensemble de la population. Les caractéristiques des ménages (locataires) seront prises en compte pour pondérer les baux dans le but de pallier la sous-représentation de certains d'entre eux dans la « huurcontractendatabank ».
ID_HH_C	Identifiant du ménage au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du début du contrat de location	Source DEMOBEL	
ID_CONTR_C	Numéro de contrat pseudonymisé (ID_CONTR)	Huurcontractendatabank	
CD_REFNIS_Y	Identifiant de la commune. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du début du contrat de location	Source DEMOBEL	
CD_REFNIS_Y1	Identifiant de la commune. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location	Source DEMOBEL	
CD_SEX	Sexe de la personne (Situation au 01/01/year(DT_STRT)+1). Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location. Pour tous les membres du ménage.	Source DEMOBEL	
MS_BIRTHYEAR	Année de naissance de la personne. Pour tous les membres du ménage..	Source DEMOBEL	
CD_CIV	Etat civil. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location. (Situation au 01/01/year(DT_STRT)+1).	Source DEMOBEL	
CD_COUNTRY_BTH_REG	Zone géographique du lieu de naissance. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location. (Situation au 01/01/year(DT_STRT)+1).	Source DEMOBEL	
HH_POS_LIPRO	Composition du ménage (12 classes). Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.	Source DEMOBEL	
HH_SIZE	Taille du ménage. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location	Source DEMOBEL	
CAS	Situation sur le marché de l'emploi (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
IND	Secteur d'activité économique (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	

LPW	Lieu de travail (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
SIE	Statut professionnel (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
HAR	Conditions de logement (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
NOR	Nombre de pièces selon le CENSUS (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
TOB	Type de bâtiment selon le CENSUS (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
POC	Époque de construction selon le CENSUS (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_ISCED	Niveau d'instruction (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
OVS	Régime de propriété détaillé (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
EDU	Niveau d'éducation du locataire	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_NACE	Secteur d'activité du locataire	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_PREST	Taux d'activité	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	

**Table : BAILLEUR - MENAGE**

Cette table contient les caractéristiques socio-démographiques des personnes membres des ménages bailleurs identifiés dans la base de données 'My Rent'.

Cette table n'est pas nécessaire si l'identifiant du bailleur peut être couplé avec les pseudo-id déjà reçus par le passé dans le cadre de la demande 2021/148, en supposant que le CENSUS 2021 utilisera la même clef.

Fields	Description	Comment	Justification
ID_DEMO_OWNER_C	Identifiant pseudonymisé du bailleur lorsqu'il s'agit d'une personne physique.	Source DEMOBEL	L'objectif de cette étude, sera d'utiliser les données du Censur 2021 pour extrapoler les baux observés dans la « huurcontractendatabank » à l'ensemble de la population. Les caractéristiques des ménages (bailleurs) seront prises en compte pour pondérer les baux dans le but de pallier la sous-représentation de certains
ID_HH_C	Identifiant du ménage au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.	Source DEMOBEL	
ID_CONTR_C	Numéro de contrat pseudonymisé (ID_CONTR)	Huurcontractendatabank	
CD_REFNIS	Identifiant de la commune Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de	Source DEMOBEL	

	l'année qui suit le début du contrat de location.		d'entre eux dans la « huurcontractendatabank ». En outre, la localisation du bailleur sera utile pour la production des comptes régionaux en permettant d'estimer les flux de loyers entre communes.
CD_SEX	Sexe de la personne Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location. Pour tous les membres du ménage.	Source DEMOBEL	
MS_BIRTHYEAR	Année de naissance de la personne. Pour tous les membres du ménage...	Source DEMOBEL	
CD_CIV	Etat civil Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.	Source DEMOBEL	
CD_COUNTRY_BTH_REG	Zone géographique du lieu de naissance Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.	Source DEMOBEL	
HH_SIZE	Taille du ménage. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location	Source DEMOBEL	
HH_POS_LIPRO	Composition du ménage (12 classes) Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.	Source DEMOBEL	
CAS	Situation sur le marché de l'emploi (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
IND	Secteur d'activité économique (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
LPW	Lieu de travail (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
SIE	Statut professionnel (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
HAR	Conditions de logement (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
NOR	Nombre de pièces (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
TOB	Type de bâtiment (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
POC	Époque de construction (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_ISCED	Niveau d'instruction (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS	

		(champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_OWS_DET	Régime de propriété détaillé (Situation au 01/01/2021)	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
EDU	Niveau d'éducation du locataire	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_NACE	Secteur d'activité du locataire	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	
CD_PREST	Taux d'activité	Source CENSUS (champ vide si la personne est absente de la population en 2021 – « left join »)	

**Table : BAILLEUR - ENTREPRISE**

Cette table contient les caractéristiques entreprises « bailleurs » identifiées dans la base de données 'My Rent'.

Cette table n'est a priori pas nécessaire si l'identifiant du bailleur peut être couplé avec le numéro d'entreprise (KBO).

Fields	Description	Comment	Justification
ID_OND_C // ID_OND	Identifiant pseudonymisé du bailleur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.	Source DBRIS/KBO	L'objectif de cette étude, sera d'utiliser les caractéristiques des entreprises-bailleurs pour extrapoler les baux observés dans la « huurcontractendatabank » à l'ensemble de la population. Les caractéristiques de ces entreprises (bailleurs) seront prises en compte pour pondérer les baux dans le but de pallier la sous-représentation de certains d'entre eux dans la « huurcontractendatabank ». En outre, la localisation du bailleur sera utile pour la production des comptes régionaux en permettant d'estimer les flux de loyers entre communes.
ID_CONTR_C	Numéro de contrat pseudonymisé (ID_CONTR)	Huurcontractendatabank	
CD_REFNIS	Localisation géographique du siège social de l'entreprise. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location.		
IS_SAME_ADRES	Flag indiquant si l'adresse du bailleur est identique à l'adresse du bien mis en location. (0/1)		
CD_NACENIS	Code d'activité. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location		
CD_TYPE_OND	Type d'entreprise (forme juridique) Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location		
MS_VESTIGING	Nombre d'unités d'établissement. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location		
MS_WERKNEMERS	Nombre d'employés. Situation au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le début du contrat de location		

**Table : LOGEMENTS / WONINGEN**

Cette table contient les caractéristiques propres aux logements. Idéalement, cette table reprend l'ensemble des logements connus en 2021 (Census) afin de pouvoir corriger la sous-représentation de logements mis en location mais non-répertoriés dans My Rent.

Fields	Description	Comment	Justification
--------	-------------	---------	---------------

ID_DWELLING	Identifiant unique du logement	Source CENSUS 2021	L'identifiant unique d'un logement qui serait constant dans le temps, permettrait d'identifier les logements de façon univoque.
CD_REFNIS	Commune dans laquelle se situe le logement.	Source Cadastre / CENSUS	Les caractéristiques des logements sont utiles pour identifier les types de logements sous-représentés dans My Rent.
DT_YR_CONS	Année de construction du logement.	Source Cadastre	
OWS_DET	Ownership status (DW_OWN, DW_RENT_B/C/D/E). Situation au 01/01/2021	CENSUS	
CL_LOGEMENT	Type de logement (maisons mitoyennes, 3 façades, 4 façades, appartements 1 à 9 chambres, autres, ...) Situation au 01/01/2021	CENSUS	
SURFACE	Superficie utile selon le cadastre. Situation au 01/01/2021	Source Cadastre	

## 10.2. Population

La description doit permettre de délimiter la population exacte (région, âge, ...).

Concernant les baux : l'historique complet des baux enregistrés sans restriction de lieux, ni de logement, ni de personne.

Concernant les personnes physiques et morales : les données relatives à tous les bailleurs et locataires identifiés dans les baux enregistrés.

Concernant les logements : La population totale des logements au 01/01/2021.

## 10.3. Période de référence

La description doit permettre de déterminer les périodes de référence pour lesquelles les données doivent être fournies ou les périodes auxquelles le contenu des données se rapporte (p.ex., années de référence, année d'enquête, trimestre, etc.)

L'historique complet des baux enregistrés.

Concernant les caractéristiques des locataires, bailleurs et logements, sauf mention contraire, c'est la situation au 01/01/2021 qui est demandée. Sinon, c'est la situation au 1<sup>er</sup> janvier qui suit le début du contrat de location qui doit être prise en compte.

<p><b>10.4. Quelles variables ou quels groupes de variables sont demandés?</b></p> <p><i>Les données demandées peuvent être réunies en un ou plusieurs cluster(s) de données/catégorie(s) de données d'étude ou même en un ensemble global de données et être mentionnées telles quelles dans "donnée".</i></p> <p><i>La donnée demandée doit être pertinente et non excessive au regard de la finalité pour laquelle elle est demandée.</i></p> <p><i>À la case "délai de conservation et justification de ce délai", indiquez pendant quelle période vous conserverez la donnée et motivez ce délai.</i></p> <p><i>À la date d'échéance du contrat de confidentialité, les données et les sauvegardes doivent être détruites. Il n'est pas permis de continuer à utiliser les données pour les mêmes finalités au-delà de la période autorisée, sauf si le contrat est prolongé.</i></p> <p><i>Si les finalités statistiques sont atteintes avant l'échéance du délai préalablement fixé, les données et sauvegardes doivent être détruits avant cette échéance, c'est-à-dire immédiatement après la réalisation des finalités statistiques.</i></p>	
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 1	Registre des baux enregistrés (hurcontractendatabank / MyRent)
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Cette base de données constitue pour chaque logement une photo à un moment donné du service rendu par ce logement. Les informations relatives au temps, à la localisation, aux personnes concernées sont nécessaires pour estimer les services de logements dans leur ensemble (comptes nationaux) mais également les flux entre régions (comptes régionaux) ou entre catégories de bailleurs et locataires (comptes de secteur, comptes distributifs). Actuellement, les services de logements sont estimés sur base des réponses à l'enquête SILC. Cependant, certains types de logements sont trop peu représentés dans cette enquête. Ce qui affecte la qualité des estimations. Les informations disponibles dans l'enquête SILC ne permettent pas non plus d'estimer les flux interrégionaux (pas d'information sur la localisation du propriétaire).
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 2	Données des locataires (DEMOBEL/CENSUS)
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Etant donné que le registre des baux enregistrés n'est pas exhaustif, il est nécessaire de disposer de caractéristiques socio-démographiques sur les locataires afin d'évaluer dans

	<p>quelle mesure la partie non observée (non enregistrée) peut être extrapolée à partir de la partie observée. Ces données permettront de pondérer les baux observés afin de compenser les biais de couverture parmi certaines catégories de locataires.</p>
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 3	Données sur les bailleurs (ménages et entreprises)
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	<p>Etant donné que le registre des baux enregistrés n'est pas exhaustif, il est nécessaire de disposer de caractéristiques socio-démographiques sur les bailleurs afin d'évaluer dans quelle mesure la partie non observée (non enregistrée) peut être extrapolée à partir de la partie observée. Ces données permettront de pondérer les baux observés afin de compenser les biais de couverture parmi certaines catégories de bailleurs.</p>
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 4	Données sur les logements (Census/Cadastre)
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	<p>Etant donné que le registre des baux enregistrés n'est pas exhaustif, il est nécessaire de disposer de caractéristiques des logements afin d'évaluer dans quelle mesure la partie non observée (non enregistrée) peut être extrapolée à partir de la partie observée. Ces données permettront de pondérer les baux observés afin de compenser les biais de couverture parmi certaines catégories de logements.</p>
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 5	Cliquez ici pour taper du texte.
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Cliquez ici pour taper du texte.
<p>10.5. Les données sont-elles couplées à des données dont Statbel ne dispose pas ? Il s'agit de données que le demandeur met lui-même à la disposition de Statbel pour les coupler dans le cadre de cette demande car Statbel ne dispose pas de ces données.</p>	

<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez répondre aux questions suivantes :	
Quelles données complémentaires faut-il coupler ?	Klik hier om tekst te typen.
Votre organisation a-t-elle une autorisation pour utiliser ces données pour ce projet ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez joindre l'autorisation en annexe de cette demande) <input type="checkbox"/> Non
Qui se chargera du couplage ?	<input type="checkbox"/> Statbel <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : Cliquez ici pour taper du texte.
<b>11. Démontrez que les résultats produits (publications) ne permettent pas l'identification directe ou indirecte des citoyens ou des entreprises concernés.</b>	
La production des comptes nationaux et régionaux prévoit uniquement la publication de statistiques agrégées sous forme de tableaux ou graphiques. Aucune donnée individuelle ne sera publiée. En outre, les données aberrantes ou extrêmes seront soit ôtées soit masquées de telle sorte qu'il ne sera pas possible d'identifier leurs contributions dans un agrégat publié. De cette façon, nous garantissons le respect de la vie privée des personnes concernées.	
<b>12. Dans le cadre du traitement pour lequel les données sont demandées, une analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA) a-t-elle été réalisée ? Une DPIA n'est pas obligatoire dans le cadre de cette demande.</b>	
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui. Veuillez en résumer la conclusion ci-dessous : <p style="text-align: center;">Risque faible.</p>	
<b>13. Coordonnées et signature du Data Protection Officer</b> <i>En cas de changement de son Data Protection Officer, l'organisme informera Statbel dans les meilleurs délais.</i>	
Votre organisme dispose-t-il d'un Data Protection Officer ?	

<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, complétez le cadre ci-dessous :	
Nom	GERARD
Prénom	Isabelle
Numéro de téléphone	[REDACTED]
Adresse email	[REDACTED]
Signature	 <p>Digitally signed by [SIG:A] Isabelle GERARD  DN: cn=[SIG:A] Isabelle GERARD, c=BE, o=EUROPEAN SYSTEM OF CENTRAL BANKS, ou=National Bank of Belgium (BE), email=Isabelle.gerard@nbb.be  Date: 2025.06.12 10:35:33 +0200</p>
<b>14. Signature du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme</b> <i>Nous vous rappelons que le contrat de confidentialité envoyé par le service juridique doit être signé par le représentant légal de l'organisme ou son délégué.</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> Je déclare sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont sincères, complètes et exactes. <input checked="" type="checkbox"/> J'accepte que les données mentionnées puissent être utilisées par Statbel en vue de du traitement de ma demande et je déclare avoir obtenu le consentement explicite des personnes qui y sont mentionnées relativement à l'utilisation de leurs données à caractère personnel.	
Date (si pas de signature électronique)	Cliquez ici pour entrer une date.
Nom	Wunsch
Prénom	Pierre
Fonction	Gouverneur
Signature	 <p>Digitally signed by Guillaume Wunsch (Signature)  DN: cn=Guillaume Wunsch (Signature), c=BE  Date: 2025.06.18 12:01:13 +0200</p>

# **Déclaration relative aux mesures techniques et organisationnelles**

## Mesures Techniques et Organisationnelles

### 1. Coordonnées du conseiller en sécurité de l'information

Titre		Monsieur
Nom		VANDERMINNEN
Prénom		Vincent
Adresse	Rue	Boulevard de Berlaimont
	Numéro	14
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code postal	1000
	Localité	Bruxelles
Numéro de téléphone		+32 473 82 16 70
Adresse email		Vincent.Vanderminnen@nbb.be
Collaborateur externe à l'organisme		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Signature		<div style="text-align: right;"> <small>Digitally signed by [SIG:A] Vincent VANDERMINNEN            DN: cn=[SIG:A] Vincent VANDERMINNEN, c=BE, o=EUROPEAN SYSTEM OF CENTRAL BANKS, ou=National Bank of Belgium (BE), email=vincent.vanderminnen@nbb.be            Date: 2025.06.12 15:59:05 +02'00'</small> </div> <p>[SIG:A] Vincent VANDERMINNEN</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'accepte que mes données soient utilisées par Statbel en vue du traitement de cette demande</p>

### 2. Obligation relative à la notification des violations de données à caractère personnel à l'Autorité de protection des données

*Conformément à l'article 33 du Règlement général sur la protection des données, le responsable du traitement doit notifier la violation de données à caractère personnel à l'autorité de protection des données. Celle-ci doit intervenir dans les meilleurs délais et au plus tard 72 heures après en avoir pris connaissance. En outre, en vertu de l'article 34 du même règlement, cette violation doit également être notifiée aux personnes concernées lorsque la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés de celles-ci.*

*Par ailleurs, en vertu du présent engagement et du contrat de confidentialité conclu en vue de déterminer les modalités de la communication de données, le demandeur s'engage à notifier toute violation de données à caractère personnel à la Direction générale Statistique – Statistics Belgium dans les meilleurs délais et au plus tard dans les vingt-quatre heures suivant la notification à l'Autorité de protection des données.*

*Une violation de données à caractère personnel peut prendre des formes diverses et consister notamment en un vol de ces données en vue d'une utilisation illicite, d'une transmission à des organismes non autorisés ou de toute autre utilisation non conforme au consentement exprimé par la personne concernée. Il peut également s'agir d'une action ou omission ayant endommagé ces données ou les ayant rendues inexactes ou encore d'une attaque informatique rendant l'information inutilisable en vue d'obtenir une rançon.*

Veillez présenter et détailler les processus mis en place en vue de respecter l'obligation de notification des violations de données à caractère personnel :

La banque a formalisé la procédure à appliquer en cas de violation de données à caractère personnel.

**Etape 1** : Un soupçon de fuite de données à caractère personnel est identifié par un membre du personnel de la Banque. **Etape 2** : Le membre du personnel ayant constaté la fuite, remplit directement le formulaire de notification d'une fuite de donnée. **Etape 3** : Le membre du personnel ayant constaté la fuite, envoie le formulaire de notification d'une fuite de données au DPO (via l'adresse mail [dataprotection@nbb.be](mailto:dataprotection@nbb.be)) et au correspondant GDPR dans les 12 heures après avoir pris connaissance de la fuite. **Etape 4** : Le Data Protection Officer en collaboration avec le correspondant GDPR analysent la notification et évaluent la criticité de la fuite. **Etape 5** : Le Data Protection Officer met à jour le Registre des fuites de données interne. **Etape 6** : Si le service ou département concerné évalue que la fuite représente un risque pour les droits et libertés des personnes concernées, ils le confirment par écrit au DPO qui : - **Etape 7.a.** : envoie dans les 72 heures après que le membre du personnel a pris connaissance de la fuite, une notification à l'Autorité de Protection des données. - **Etape 7.b.** : Si le risque est évalué comme étant élevé, le membre du personnel, avec l'aide du correspondant GDPR, préparent la communication à envoyer dans les meilleurs délais c'est-à-dire aussi rapidement que possible, aux personnes concernées par la violation des données (**Etape 8**).

3. Votre organisme exerce-t-il également une fonction de contrôle ou de répression ?

Non

Oui, veuillez compléter le cadre ci-dessous :

Mesures mises en place en vue de garantir la confidentialité des données communiquées (organisation interne, *chinese wall*)

L'Institut des Comptes Nationaux n'a pas de mission de contrôle ou de répression mais est intégré au sein de la Banque nationale de Belgique (BNB). La plateforme et l'infrastructure de la BNB sont conçues pour être conformes aux exigences du Système européen de banques centrales (SEBC). Cela permet de garantir que les mesures de protection des données répondent aux normes attendues d'une banque centrale.

#### 4. Quelles mesures techniques et organisationnelles sont prises pour protéger les données ?

Veillez décrire ici en détails les mesures techniques et organisationnelles qui doivent protéger les données au maximum afin d'éviter que les données soient accessibles à des personnes qui ne sont pas impliquées dans ce traitement, que les données soient utilisées pour une autre finalité ou que les personnes/entreprises concernées puissent être identifiées.

Outre les mesures décrites ci-dessus, la Banque nationale de Belgique (BNB) a mis en œuvre les mesures suivantes :

1. Validation des droits d'accès : En plus des mesures décrites ci-dessus, l'octroi des droits d'accès doit être validé par au moins deux entités.
2. Contrôle d'accès basé sur les rôles : Les droits d'accès sont générés de manière finie au niveau de l'ensemble de données par le biais de rôles, garantissant que chaque utilisateur n'a accès qu'aux informations nécessaires à son rôle spécifique.
3. Validation manuelle annuelle : Les droits d'accès aux applications de la Banque sont soumis à une validation manuelle par l'équipe métier en charge du projet une fois par an (attestation).
4. Validation technique quotidienne : Les droits d'accès aux applications de la Banque font l'objet d'une validation technique quotidienne par notre système de gouvernance et d'administration des identités (IGA).
5. Séparation des données sources : Les données sources utilisées pour créer les copies sont strictement séparées au sein du réseau interne de la Banque.

Grâce à cette combinaison de mesures techniques et organisationnelles, nous pouvons garantir que seules les personnes autorisées impliquées dans le projet ont accès aux données, ce qui permet de préserver la confidentialité et l'intégrité des données.

#### 5. Déclaration que, au plus tard à la date de la réalisation de ce traitement de données, les aspects suivants de la sécurité auront reçu toute l'attention nécessaire :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Une évaluation des risques encourus par les données à caractère personnel traitées a été réalisée et les besoins de sécurité ont été définis en conséquence.                          | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Non |
| 2. Un document écrit – la politique de sécurité de l'information – précisant les stratégies et mesures retenues pour sécuriser les données à caractère personnel traitées a été élaboré. | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Non |

3. Tous les supports, quels qu'ils soient et impliquant les données à caractère personnel traitées, ont été identifiées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4. Le personnel interne et externe impliqué dans ce traitement a été informé de ses devoirs de confidentialité et de sécurité vis-à-vis des données à caractère personnel traitées découlant aussi bien des différentes exigences légales que la politique de sécurité.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5. Des mesures de sécurité adéquates ont été mises en place afin de prévenir les accès physiques inutiles ou non autorisés aux supports contenant les données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6. Les mesures de sécurité nécessaires ont été mises en place afin de prévenir les dommages physiques pouvant compromettre les données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7. Les différents réseaux auxquels sont reliés les équipements traitant les données à caractère personnel ont été protégés.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8. Une liste actualisée des différentes personnes habilitées à accéder aux données à caractère personnel dans le cadre de ce traitement, reprenant leur niveau d'accès respectif (création, consultation, modification, destruction), a été établie.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9. Un mécanisme d'autorisation d'accès conçu de façon que les données à caractère personnel traitées et les traitements les concernant ne soient accessibles qu'aux personnes et applications explicitement autorisées a été mis en place.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10. Le système d'information a été conçu de façon à permettre une journalisation, un traçage et une analyse permanents des accès des personnes et entités logiques aux données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
11. Un contrôle de la validité et de l'efficacité dans le temps des mesures techniques ou organisationnelles mises en place a été prévu.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
12. Des procédures de gestion d'urgence des incidents de sécurité impliquant les données à caractère personnel traitées ont été mises en place.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
13. Une documentation suffisante concernant l'organisation de la sécurité de l'information dans le cadre du traitement en question a été constituée et sera tenue à jour.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>6. Signature du conseiller en sécurité, du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Je déclare sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont sincères, complètes et exactes.  <input checked="" type="checkbox"/> J'accepte que les données mentionnées puissent être utilisées par Statbel en vue du traitement de ma demande et je déclare avoir obtenu le consentement explicite des personnes qui y sont mentionnées relativement à l'utilisation de leurs données à caractère personnel.	

Date (si pas de signature électronique)	Cliquez ici pour entrer une date.
Nom	VANDERMINNEN
Prénom	Vincent
Fonction	Chef de service IT Security & Risk
Signature	<p style="text-align: center;">[SIG:A] Vincent VANDERMINNEN</p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Digitally signed by [SIG:A] Vincent VANDERMINNEN DN: cn=[SIG:A] Vincent VANDERMINNEN, c=BE, o=EUROPEAN SYSTEM OF CENTRAL BANKS, ou=National Bank of Belgium (BE), email=vincent.vanderminnen@nbb.be Date: 2025.06.12 15:58:38 +02'00'</p>